

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-cinq, le 3 juillet à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Martine BENJAMAA, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Daniel FRÉRY, Jean-Louis HOTTLET, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Nicolas PETERLINI, Jean RACINE, Christian RAYOT, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires** et Bernard VALKRE **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Thomas BIETRY, Chantal CHAVANNE, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Imann EL MOUSSAFER, Vincent FREARD, Christian GAILLARD, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, André KLEIBER, Sophie MARKOVIC, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, et Françoise THOMAS.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN-SONTOT à Daniel BOUR, Jacques ALEXANDRE à Martine BENJAMAA, Gilles COURGEY à Christian RAYOT, Catherine CREPIN à Anissa BRIKH, Christian GAILLARD à Jean LOCATELLI, André KLEIBER à Daniel FRÉRY, Emmanuelle PALMA GERARD à Sandrine JANIAUD LARCHER, Florence PFHURTER à Jean-Louis HOTTLET

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 12 juin 2025	Le 24 juin 2025	En exercice	50
		Présents	26
		Votants	34

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Martine BENJAMAA est désignée.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2025-05-08 Budget annexe ZAC des Grands Sillons – Décision modificative n°1

Rapporteur : Daniel FRÉRY

Vu la délibération n° 2025-03-12C du 10 avril 2025 relative au vote du BP 2025 du budget annexe ZAC des Grands Sillons ;

Sur sollicitation de la Préfecture, il nous est demandé de présenter nos budgets concernant les zones d'activités non seulement en équilibre global des deux sections mais également en équilibre à l'intérieur de chacune des deux sections. Il est donc nécessaire de procéder à une décision modificative au budget primitif de la ZA des Grands Sillons à Grandvillars.

En recette de fonctionnement un concours du Budget Général est nécessaire pour un montant de **389 027,89 €** et ce afin d'équilibrer la section de fonctionnement.

En dépense d'investissement il est prévu un remboursement d'avance au Budget Général pour un montant de **319 982,12 €** auquel s'ajoutent les frais d'aménagement d'un terrain acquis récemment pour la mise en place de mesures compensatoires dans le cadre de l'aménagement de la ZAC et ce pour un montant de **69 045,77 €**.

Fonctionnement : Recettes : Chapitre 75 Compte 7573621 : + 389 027,89 € HT

Investissement : Dépenses : Chapitre 16 Compte 168751 : + 319 982,12 € HT
 Chapitre 21 Compte 2128 : + 69 045,77 € HT

Résultat général de l'exercice 2025 après DM n° 01,

	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
FONCTIONNEMENT	802 729,50 €	802 729,50 €	0 €
INVESTISSEMENT	749 631,45 €	749 631,45 €	0 €
Résultat général de l'exercice			0 €

90053 Code INSEE	Communauté de Communes du Sud Territoire ZA des Grands Sillons (60505)	DM n°1 2025
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

Ajustement Comptes 2128-7573621-168751

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-7573621-62 : Subventions de fonct. BA/régies non dotés de la perso. morale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	389 027,89 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	389 027,89 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	389 027,89 €
INVESTISSEMENT				
D-168751-62 : Autres dettes - GFP de rattachement	0,00 €	319 982,12 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	319 982,12 €	0,00 €	0,00 €
D-2128-62 : Autres agencements et aménagements	0,00 €	69 045,77 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	69 045,77 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	389 027,89 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		389 027,89 €		389 027,89 €

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'approuver la Décision Modificative n°01 au Budget annexe de la ZAC des Grands Sillons à Grandvillars selon le tableau ci-dessus.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le

LUNDI 07 JUL. 2025

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

